

Challenge RMPRO CROSS





Le Challenge RMPRO Cross est organisé et parrainé par le Comité d'Organisation de Cyclo-Cross en Cotentin. Il a pour objectif de venir en soutien technique et matériel aux clubs locaux afin d'organiser et de pérenniser des épreuves de cyclo-cross dans le Cotentin.

Art 1. Le challenge RMPRO Cross est ouvert à tous les coureurs licenciés à la Fédération Française de Cyclisme pour les catégories :

- U15 Garçons (nés en 2010-2011)
- U15 Filles (nées en 2010-2011)
- U17 Garçons (nés en 2008 2009)
- U17 Filles (nées en 2008 2009)
- U19 Homme (nés en 2006 2007)
- U19 Femmes (nées en 2006 2007)
- Espoirs & Seniors Hommes Elilte, Open, Access (nés en 2005 et avant)
- Espoirs & Seniors & Masters Femmes (nées en 2005 et avant)
- Masters Hommes de plus de 40 ans (nées en 1984 et avant)

Les Pass Découverte (Licence Temporaire) peuvent courir la manche mais ne rentreront pas dans le classement général.

Un classement général sera établi par addition des points sur les 4 manches et il sera remis un maillot de leader au 1er de chaque catégorie a l'issue de chaque manche.

Art 2. Pour la saison 2023-2024, 4 manches compteront pour le Challenge RMPRO Cross :

- Saint Sauveur le Vicomte 24 Septembre 2023 (AG Haye du Puits)
- Portbail sur Mer 1 Novembre 2023 (EC Montebourg)
- Valognes 19 Novembre 2023 (La Valognaise Cyclisme)
- Saint Lo 28 Janvier 2024 (VC Saint Lo Pont Hebert)

Art 3. Le programme suivant sera appliqué sur chaque manche :

- 9h00 : Début dossards
- 9h00 9h55 : Entraînement officiel
- 10h00 : Appel U9
- 10h05 : Départ U9 (7min)
- 10h20 : Appel U11
- 10h25 : Départ U11 (10min)
- 10h40 : Appel U13
- 10h50 : Départ U13 (15min)
- 11h10 : Cérémonie protocolaire Initiation
- 11h35 : Appel U15
- 11h45 : Départ U15 (20min)
- 12h10 : Cérémonie protocolaire U15
- 12h10-13h05 : Entraînement officiel
- 13h05 : Appel U17
- 13h15 : Départ U17 (30min)
- 13h50 : Cérémonie protocolaire U17
- 14h05 : Appel U19 & Dames
- 14h15 : Départ U19 & Dames (40min)
- 15h00 : Cérémonie protocolaire U19 & Dames
- 15h20: Appel Seniors, Masters Hommes
- 15h30 : Départ Seniors, Masters Hommes (50min)
- 16h25 : Cérémonie protocolaire Seniors, Masters Hommes

Challenge CYCLO CROSS

RMPRO CROSS

Art 4. La grille de points sera établie de la façon suivante :

• Il sera attribué un nombre de points correspondant à la place du jour.

Le 1^{er} = 1 point, 2^e = 2 points, 3^e = 3 points etc.... A partir de la 18éme place 18 points seront attribués. Pour les coureurs abandonnant, le nombre de pts correspond au nombre de classés plus 2, plafonné à 18 pts. Cette attribution de point, s'appliquera sur les classements :

- U15 Garçons et Filles,
- U17 Garçons et Filles,
- U19 Hommes,
- U19 et Seniors Femmes,
- Seniors et Masters Hommes.
- Le vainqueur du Challenge RMPRO Cross sera celui ou celle qui aura totalisé le moins de points sur l'ensemble des 4 manches.
- En cas d'ex-aequo, le partage sera effectué comme suit :
 - Le compétiteur ayant participé à toutes les manches,
 - La meilleure place de la dernière manche,
 - Le plus jeune des 2 compétiteurs.
- Une pénalité de points sera appliquée aux compétiteurs et pour chaque catégorie, n'ayant pas participé à une ou plusieurs épreuves :
 - Le nombre de pts de pénalités correspond au nombre de partants plus 5, plafonné à 20 pts de pénalité pour chaque manche.
 - 10 pts en cas de sélection régionales ou nationales.

Les coureurs ont 30 min après affichage pour contester un classement général auprès d'un responsable du challenge.

Les classements de référence sont ceux affichés au lieu de retrait des dossards et publiés sur le site mattchrono.fr, ainsi que sur Facebook & Instagram @rmprocross.

Art 5. L'ordre d'appel des coureurs s'effectuera :

- Par tirage au sort pour la 1ere manche,
- Dans l'ordre du classement général puis tirage au sort

Le tirage au sort est effectué par le responsable du challenge de façon informatique.

Les coureurs ayant des points UCI seront positionnés en 1er ligne. Une attention sera portée pour les coureurs appartenant à une équipe Professionnelle dans n'importe quelle discipline.

Comme le prévoit le règlement de la FFC, les VTT seront positionnés en dernière ligne.

La grille de départ provisoire sera publiée et affichée au lieu de retrait des dossards.



Art 6. Protocole:

- Les 3 premiers de chaque course ainsi que les leaders du classement général devront se présenter aux horaires de cérémonie indiquées dans l'article 3.
 - Il sera remis un maillot de leader au premier de chaque catégorie, il devra être portée sur la manche suivante.
 - À la final, sera remis une coupe et une gerbe au 1^{er} de chaque catégorie du classement général final.

Art 7. RMPRO Cross - Initiation:

Art 7.1.

Le RMPRO Cross – Initiation est ouvert à tous les coureurs licenciés à la Fédération Française de Cyclisme pour les catégories :

- U9
- U11
- U13

Art 7.2. Classement:

 Pour chaque Manche, sera établi un classement par équipes par addition de la meilleure place de chaque course.

Pour un coureur abandonnant, sera attribuée la dernière place de sa catégorie +1 points. Si une équipe n'a pas de coureur dans une catégorie, il sera attribué la dernière place de sa catégorie +3 points. Une équipe rentre dans ce classement en ayant au minimum 3 partant.e.s sur la manche.

- Le classement général, sera établi par l'addition des classements par équipes de chaque manche.
 Pour y figurer une équipe doit avoir un minimum de 3 jeunes partant.e.s (sur l'ensemble des 3 catégories confondues) sur chacune des Manches.
- En cas d'ex-aequo, le partage sera effectué comme suit :
 - L'addition des places du classement par équipes de chaque manche,
 - Le nombre de 1^{ere} place au classement par équipes,
 - Le nombre de victoires (les 3 catégories confondues).
- L'équipe vainqueur sera celle qui aura totalisé le moins de points sur l'ensemble des 3 manches.

Art 7.3. L'ordre d'appel s'effectuera :

- Par tirage au sort pour les U9 et U11. Et pour les U13 sur la première manche. Le tirage au sort est effectué de la même manière que dans l'article 5.
- Pour les manches suivantes, les U13 partirons dans l'ordre du classement de la manche précédente puis par tirage au sort.

Art 7.4. Protocole:

- Pour chacune des Manches, l'équipe gagnante du classement de la manche devra se présenter complète avec un encadrant à l'horaire de cérémonie indiqué dans l'article 3 (11h10), une médaille sera décernée à tous les jeunes de l'équipe .
 - Pour la finale, sera remis à chaque jeune de l'équipe vainqueur au général un maillot de leader.



Art 8. Prix:

Une dotation de 2080€ sera distribuée à l'issue de la finale selon la grille ci-jointe.

	Espoir - Senior Master		U19		U17	
	ð	우	ð	우	ð	우
1 ^{er}	200	200	150	150	150	150
2 e	100	100	100	100	100	100
3 e	80	80	80	80	80	80

Art 9. Litiges:

Les litiges ou oublies de ce règlement seront traités par les responsables du challenge.

Responsables du Challenge RMPRO Cross:

- Mattéo RUET

E-mail: matteo.ruet@bbox.fr

Tel: 07/69/36/26/17

- Michaël LEMARDELE

E-mail: cyclocrossen cotentin@outlook.fr

Tel: 06/70/57/38/13

